

## DEUXIÈME PARTIE

### DÉMOGRAPHIE

#### I

#### Population statique.

**BIBLIOGRAPHIE.** — *Statistique de la France, Résultats généraux du dénombrement de 1872. Résultats généraux du dénombrement de 1876. France. Algérie. Colonies.* — *Statistique de la France. Nouvelle série. Statistique annuelle*, t. I, 1874; t. II, 1872; t. III, 1873; t. IV, 1874. — *Annuaire statistique de la France*, 1<sup>re</sup> année, 1878; 2<sup>e</sup> année, 1879.

#### POPULATION STATIQUE DE LA FRANCE.

Le dernier dénombrement de la population de la France, effectué au mois de décembre 1876, a donné un chiffre de 36 905 788 habitants; cette population est comprise dans quatre-vingt-six départements, en y ajoutant la circonscription de Belfort; on distingue la population *civile* de la population *militaire*; cette dernière, qui est représentée par l'armée de terre et de mer, est de 385 076. La population civile est distinguée en population *domiciliée* et en population *comptée à part* (hôpitaux, collèges, communautés religieuses, réfugiés, etc.).

La population comptée à part est de 475 514; la population domiciliée (normale ou municipale) comprend 36 045 198 individus. Elle se divise elle-même en population *agglomérée* et en population *éparse*, la population agglomérée renfermant 22 225 839 et la population éparse 13 821 359.

Population civile ..	Population domiciliée (normale ou municipale).	36,045,198	}	36,520,712
	Population comptée à part (hôpitaux, collèges, communautés religieuses, réfugiés, etc.)	475,514		
Armée de terre et de mer . . . . .				385,076
	Total . . . . .			36,905,788

La population domiciliée se subdivise en :

Population agglomérée . . . . .	22,225,839	}	36,045,198
Population éparse . . . . .	13,821,359		

Il résulte de ce dénombrement que les trois cinquièmes de la population domiciliée vivent à l'état d'agglomération, tandis que deux cinquièmes sont disséminés dans la campagne. Si l'on compare ce dénombrement à celui de 1872, on voit que la France a augmenté de 802 867 ou 2,22 pour  $\%$ . Nous avons encore cependant 6 millions d'habitants de moins que l'Allemagne; nous ne dépassons que de 3 millions  $\frac{1}{4}$  la Grande-Bretagne,

et de moins de 10 millions l'Italie. Si nous avons progressé d'une manière absolue, ou bien en nous comparant à nous-mêmes, il n'en est pas moins vrai que notre accroissement est relativement plus lent que celui de la plupart des contrées environnantes. En supposant une augmentation analogue pendant toute la durée du XIX<sup>e</sup> siècle, nous nous trouverions, en l'an 1900, avec une population de 41 millions environ, tandis que l'Allemagne en aurait 52 ou 53, que l'Angleterre nous atteindrait et que l'Italie serait à peine de 5 ou 6 millions inférieure à nous.

Toutefois, si l'on peut soutenir que la population de la France s'accroît trop lentement, il est certain que celle de l'Allemagne et celle de l'Italie augmentent beaucoup trop rapidement pour le développement général du bien-être dans ces deux pays. Nous nous contenterons, quant à nous, d'un accroissement régulier de la population française égal à celui qu'a constaté le dernier recensement. Mais nous devons dire qu'une augmentation régulière aussi forte est peu probable pour l'avenir. Parmi les 800 000 de plus que compte la France en 1876 relativement à 1872, il y en a beaucoup qui ne proviennent pas de l'excédant des décès sur les naissances. En aucune des années dont les résultats nous sont connus cet excédant n'a atteint le chiffre de 200 000 : on peut l'estimer en moyenne à 150 000 ou 140 000. Sur l'augmentation de 800 000 habitants qu'a constatée le dénombrement de 1876, il y en a 250 000 au moins, probablement même 300 000, qui représentent le contingent de l'immigration. Un grand nombre d'Alsaciens et de Lorrains sont venus depuis 1872 se fixer en France; en outre, au lendemain de nos désastres, beaucoup d'hommes et de familles s'étaient, par des raisons diverses, établis temporairement à l'étranger. Soit crainte de troubles politiques, soit besoin d'éviter des poursuites pour faits insurrectionnels, un nombre assez notable de Français avaient été en Belgique, en Angleterre, et depuis lors sont revenus sur notre sol. C'est par ces causes que s'explique l'accroissement relativement si considérable de la population française en 1876. Sans ces circonstances particulières, au lieu d'être de 800 000, il n'eût été que de 500 ou 550 000.

Sur les 87 départements (y compris le district de Belfort), il y en a 20 où la population a plus ou moins décré; les 67 autres offrent, en 1876, un excédant comparativement à 1872.

On ne voit pas qu'il y ait dans l'accroissement ou dans la diminution de la population française aucun caractère régional bien prononcé. Si l'on prend les grandes zones, comme le Nord, l'Ouest, le Centre, le Sud-Est et le Sud-Ouest, on ne s'aperçoit pas que l'une d'elles offre, pour l'ensemble des parties qui la composent, une direction uniforme. On peut remarquer cependant que tous les départements de l'Est, sauf l'Aube qui perd 470 habitants et l'Yonne qui en perd 4538, présentent une augmentation assez sensible de population. Cet accroissement est très-notable dans la Meurthe-et-Moselle, qui gagne 59 000 habitants; dans la Marne, qui en gagne 21 000; dans le Doubs, le territoire de Belfort, les Vosges, la Meuse; mais il est visible que ce phénomène tient plutôt à l'immigration de l'Alsace-Lorraine qu'à l'excédant des naissances sur les décès.

Les seuls départements qui subissent encore une perte considérable de population sont ceux de la Normandie; le mouvement date de loin dans cette région et l'on ne sait vraiment où il s'arrêtera. L'Orne perd 5724 habitants; l'Eure, 4245; la Manche, 4866; le Calvados, 5792. La Seine-Inférieure, il est vrai, qui possède les grandes villes de Rouen et du Havre et beaucoup de petites cités manufacturières, est en augmentation de 8000. La décroissance de la population de la Normandie entière est donc d'une dizaine de mille seulement sur les quatre dernières années. Après la Normandie, les principales pertes portent sur quelques départements du Midi. Vaucluse offre une diminution de près de 8000; le Lot, de 4892; la Haute-Garonne, de 1650; le Lot-et-Garonne, de 2569; les Hautes-Alpes, de 3166; l'Ariège, de 1503; le Gers, de 1171; le Tarn-et-Garonne, de 246. Tout le monde connaît les causes de la décadence de Vaucluse : le phylloxera, la garance artificielle et la maladie des vers à soie y ont détruit la propriété agricole. Les progrès du phylloxera pousseront à l'émigration une notable partie des habitants du Midi. La vigne avait transformé ces contrées en une terre promise, et la

population avait une tendance à s'y considérablement accroître. Aujourd'hui encore, quoique à moitié dévasté, l'Hérault présente une augmentation de 15 000 habitants; l'Aude en offre une de 14 000; l'Aveyron, de 11 000; les Pyrénées-Orientales, de 6 000; la Gironde, de 30 000, et le gain de ce dernier département ne tient que pour les deux tiers à la ville de Bordeaux. L'expansion de la culture de la vigne, qui exige un grand nombre de bras, eût accru dans d'assez fortes proportions la population de toute cette région.

Si l'on cherche une contre-partie à la Normandie, on la trouve naturellement dans la province voisine, la Bretagne: les cinq départements de cette ancienne province offrent une augmentation parfois énorme de population. Le Finistère gagne 25 000 habitants; le Morbihan, 16 000; l'Ille-et-Vilaine, 15 000; la Loire-Inférieure, 10 700; enfin les Côtes-du-Nord, 8 600: c'est 72 000 habitants environ de plus pour la seule Bretagne qu'en 1872.

Sauf cette exception de la Bretagne et des quelques départements de l'Est que nous avons cités, l'accroissement de la population en France est, en général, disséminé sur toutes les parties du territoire, et en proportion de l'industrie de chaque département. Les départements plus particulièrement industriels présentent une augmentation sensible. C'est le Nord qui vient en tête avec 71 000 habitants d'excédant; puis le Rhône, avec 54 000; le Pas-de-Calais, avec 51 000. Mais l'accroissement relativement le plus considérable est celui du département de la Loire, qui a gagné en quatre ans 40 000 individus, soit près de 8 % de la population qu'il avait en 1871. L'industrie, partout où elle s'établit, attire les bras autour d'elle; les ouvriers industriels contractent de plus précoces mariages et ont des unions beaucoup plus fécondes que les ouvriers propriétaires des campagnes. Nous n'avons rien dit de l'accroissement de la Seine: il est de 190 000 et porte à 2 410 000 le chiffre des habitants. Il est probable que, parmi ces 190 000 nouveaux recensés, il y a beaucoup d'anciens habitants qui avaient émigré et qui sont revenus.

Quoi qu'il en soit, le dernier recensement de la population est assez satisfaisant; il le serait surtout, si l'on pouvait attribuer à l'excédant des naissances sur les décès la totalité de l'accroissement constaté.

## POPULATION SPÉCIFIQUE.

Le nombre moyen des habitants de la France, qui n'était en 1872 que de 68,50 par kilomètre carré, a été en 1876 de 69,82. La Belgique, notre industrielle voisine, en a 180, soit plus du double; le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande en compte près de 110, soit moitié plus que nous; un troisième voisin, l'Allemagne, a plus de 80 habitants par kilomètre carré, soit 15 % de plus que la France, et les parties de l'Allemagne qui nous avoisinent ont une population spécifique notablement supérieure à celle de la moyenne de l'empire allemand: elle est, par exemple, de 100 habitants par kilomètre carré dans le duché de Bade, soit 45 % de plus que la population spécifique française. Il en est de même pour l'Italie: la population de cette péninsule est beaucoup plus dense que la nôtre, elle dépasse 90 habitants par kilomètre carré; la Suisse est exactement dans les mêmes conditions que la France, soit 70 habitants par chaque kilomètre carré, mais, si l'on déduisait les montagnes et les parties inhabitables de l'Helvétie, on verrait que, partout ailleurs dans les cantons suisses, la population est plus dense qu'en France. De tous nos voisins, un seul, celui du Sud-Ouest, l'Espagne, nous est inférieur pour la densité de la population; il compte à peine pour chaque kilomètre carré 55 habitants, soit la moitié de ce que nous avons. Ainsi sur toutes nos frontières, sauf celle du Sud-Ouest, nous sommes environnés de peuples qui sont beaucoup plus pressés sur leur territoire que nous ne le sommes sur le nôtre.

## POPULATION URBAINE ET RURALE.

En statistique, on est convenu de considérer comme *urbaine* la population totale de toutes les communes qui ont plus de 2 000 habitants agglomérés, distraction faite des

populations flottantes; on donne le nom de *rurale* à la population totale des autres communes; d'après le recensement de 1876, la population urbaine est de 11 971 454 habitants, et la population rurale de 24 954 534. En dehors de l'augmentation produite par l'excédant des naissances sur les décès, la population urbaine peut s'accroître de deux manières:

1<sup>o</sup> Par l'émigration effective des populations rurales vers les villes;

2<sup>o</sup> Par le passage dans la catégorie des villes d'un certain nombre de communes rurales dont la population s'est accrue.

Cette dernière cause de l'accroissement de l'élément urbain ne permet pas de distinguer très nettement dans quelle mesure les agglomérations urbaines s'accroissent réellement aux dépens de l'élément rural. Quoi qu'il en soit, la proportion de la population urbaine n'a cessé de grandir à chaque recensement; nos récentes pertes territoriales n'ont point arrêté ce mouvement et les campagnes seules ont subi la dépopulation constatée entre les dénombremens de 1866 et de 1872. Toutefois on sait que, de toutes les grandes nations du monde, la France est une de celles qui contient le moins de villes importantes.

Nous n'avons toujours que neuf villes ayant plus de 100 000 habitants. Paris en compte 1 988 000; Lyon vient ensuite, avec 542 000, suivi de près par Marseille, qui en a 518 000. Les plus forts accroissements dans cette catégorie de villes sont ceux de Bordeaux et de Saint-Étienne: la première a gagné 21 000 habitants, et la seconde 15 000; Toulouse s'est accru de près de 7 000; Lille, Nantes et Rouen, n'offrent qu'une faible augmentation. Il y a trois villes dont le progrès est rapide depuis quelques années, et qui bientôt, suivant toutes les vraisemblances, auront une centaine de mille habitants; ce sont: le Havre, qui en compte 92 000; Roubaix, qui en a 85 000, et Reims, qui en possède 81 000. L'accroissement de Roubaix et de Reims est de plus de 25 % depuis dix ans. Une seule ville importante a vu sa population décroître: c'est Montpellier, qui n'a plus que 55 200 habitants au lieu de 57 700.

## MÉNAGES, MAISONS.

Par *ménage*, on entend, en matière de recensement, non pas les familles, mais les individus mariés ou non, avec ou sans enfants, occupant un logement distinct. Le nombre des ménages ainsi définis était en 1876 de 10 088 185; ces ménages correspondent à la population domiciliée proprement dite, qui est, comme nous l'avons vu, de 36 045 198 individus. Un ménage comprend donc en moyenne 3,57 personnes. Malgré les restrictions qui viennent d'être apportées à la définition du mot ménage, il existe une si grande analogie entre les ménages et les familles, que le nombre des individus par ménage est presque partout en rapport avec la fécondité des mariages. Aussi, c'est dans les départements où cette fécondité est faible que le nombre des individus par ménage est le moins élevé. Exemple: la Seine, l'Eure, l'Aube, la Manche, le Calvados, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Gers, qui donnent à la fois le moins d'enfants par mariage et le moins d'habitants par ménage. Au contraire, c'est en Bretagne, dans le département de la Loire, dans ceux du Nord et du Pas-de-Calais, et dans la plupart des pays du Centre, qu'on trouve à la fois les ménages les plus nombreux et les mariages les plus féconds. En général, chaque maison ne renferme guère qu'un ménage ou deux au plus. Il n'y a un grand nombre de ménages par maison que dans la Seine, le Rhône et les Bouches-du-Rhône.

## POPULATION SELON L'ORIGINE ET SELON LA NATIONALITÉ.

A ce point de vue, la population de la France se subdivise ainsi qu'il suit:

Français . . .	} Nés dans le département où ils ont été recensés . . . . . 50,905,778	} 56,104,054	} 97,85 p. 100	
				} Nés dans d'autres départements . . . . . 5,163,746
Étrangers résidant en France . . . . .	801,754	2,17 p. 100		
Total . . . . .		56,905,788	100 p. 100	

En 1876, la proportion des étrangers a donc été, comme on vient de le voir, de 2,17 %.

En 1851, la proportion des étrangers n'était que de 1,06; elle était de 1,55 en 1861 et enfin de 1,67 en 1866; elle est de 2,05 en 1872; toutefois on doit remarquer qu'on a considéré comme étrangers 64,808 Alsaciens-Lorrains qui n'avaient pas opté pour la France au moment du recensement. Dans ce recensement (1872) il y a eu une forte diminution d'Allemands; mais cette diminution a été compensée et au delà par l'augmentation du nombre des Belges, des Italiens et des Espagnols. D'une manière générale, les étrangers se fixent presque exclusivement dans les départements contigus à la frontière de leur pays. Paris seul, pour des raisons faciles à comprendre, compte une population considérable d'étrangers appartenant à toutes les nationalités.

L'élément étranger est, dans une juste proportion, très utile pour raviver certaines qualités de l'esprit et du caractère parmi notre population, pour élargir notre sphère d'idées et d'impressions, pour donner encore plus de ressort à notre élasticité naturelle. Un peuple, en définitive, s'enrichit souvent par des immigrations: on en a la preuve dans la Prusse et l'Allemagne rajeunies et vivifiées par les protestants français à la fin du dix-septième siècle.

Sur 100 habitants, il y en a en moyenne 84 qui sont nés dans le département où on les a recensés, et 16 sont venus des départements voisins ou de l'étranger. Le département de la Seine est le seul qui renferme une population d'origine étrangère supérieure à la population indigène: pour 39 individus nés dans ce département, 54 viennent du dehors.

## POPULATION SUIVANT LES CULTES.

En 1872, la répartition des cultes s'est opérée comme il suit. Nous la rapprochons de celle de 1866. La statistique de 1876 ne donne pas d'indications à cet égard.

DÉSIGNATION DES CULTES	NOMBRE	RAPPORT POUR 100	
		1872	1876
Catholiques . . . . .	35,587,705	98,02	97,48
Protestants { Calvinistes . . . . .	580,757	1,60	2,25
{ Luthériens . . . . .			
{ Autres cultes protestants . . . . .			
Israélites . . . . .	49,459	0,14	0,25
Autres cultes non chrétiens . . . . .	3,071	0,01	
Individus qui ont déclaré ne suivre aucun culte, ou dont le culte n'a pu être constaté . . . . .	81,951	0,25	0,06
Totaux . . . . .	56,102,921	100,000	

## POPULATION CLASSÉE D'APRÈS LE DEGRÉ D'INSTRUCTION.

C'est en 1866 que la population de la France a été recensée pour la première fois au point de vue de l'instruction élémentaire. On a divisé la population en trois groupes correspondant à trois périodes de la vie:

- 1° Les enfants de moins de six ans, qui sont présumés ne savoir ni lire, ni écrire;
- 2° Les enfants et les jeunes gens de six à vingt ans, période pendant laquelle on reçoit l'instruction à tous les degrés;
- 3° Les personnes âgées de plus de vingt ans, qu'on peut considérer comme ayant achevé leur instruction.

Il résulte de ce recensement que les neuf dixièmes des enfants, plus du cinquième et moins du quart des jeunes gens au-dessous de vingt ans accomplis, et plus du tiers de la population majeure, ne savaient ni lire ni écrire.

Sur 100 mariés en France, en 1856, on comptait 59 illettrés, ne pouvant signer leur acte de mariage. En 1872, on n'en compte plus que 28, soit encore plus d'un quart.

Les enfants en bas âge étant mis de côté, on peut dire que les 50 centièmes de la population sont entièrement dénués d'instruction. Pour le sexe masculin, la proportion est de 27,41 ou de plus du quart, et pour le sexe féminin, de 53,47, c'est-à-dire environ le tiers.

La statistique de l'enseignement primaire en France pour les années 1876 et 1877 a été récemment publiée par les soins du ministère de l'instruction publique. La commission s'est proposé de rechercher quels étaient, au point de vue de l'instruction primaire, les besoins du pays, c'est-à-dire quel était le nombre des enfants à instruire.

La réponse à cette question nous est donnée par les chiffres du dernier recensement de la population totale de la France, celui du mois de décembre de l'année 1876. Ce recensement a constaté qu'il existait à cette époque 4,502,894 enfants ayant l'âge scolaire, c'est-à-dire de 6 à 15 ans révolus, se divisant ainsi: 2,278,295 garçons et 2,224,599 filles, ce qui donne, pour une population totale de 36,905,788 habitants, 1 enfant en âge d'instruction primaire sur un peu plus de 8 habitants (exactement 8,49), ou, si l'on aime mieux, 100 enfants de cet âge sur 849 habitants. Mais cette population scolaire n'est pas également répartie sur toute l'étendue du territoire. Ainsi dans la partie urbaine — si l'on entend par là, comme le fait le rapport de la commission, les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton, quelle que soit leur population, et en outre toutes les communes ayant au moins 2,000 habitants de population agglomérée — la moyenne des enfants d'âge scolaire est de 11,53 0/0, et dans la partie rurale elle est de 12,67; et là même elle s'élève au-dessus de 14 dans 12 départements, et au-dessus de 15 dans ceux de la Haute-Savoie, de la Nièvre et de la Lozère. En second lieu, il faut remarquer que dans certaines régions, la Bretagne, la Flandre, la région des Alpes et celle des Cévennes centrales, on peut même y ajouter le massif d'Auvergne jusqu'au Berry, le nombre des enfants de six à treize ans est relativement considérable, de sorte qu'il exige un plus grand nombre d'écoles. Il en est de même pour les parties du territoire où, la densité de la population étant très faible, les enfants se trouvent disséminés sur une grande étendue. Ainsi, par exemple, les Hautes-Alpes et la Lozère ont 14 ou 15 enfants à instruire pour 100 habitants; mais ces enfants sont répartis sur une surface de 5 kilomètres carrés; les Côtes-du-Nord et le Finistère en ont aussi 15, mais groupés sur un seul kilomètre carré. Il faudra donc, dans les deux premiers départements, multiplier beaucoup plus que dans les deux autres le nombre des écoles de hameaux pour obtenir le même résultat. Dans certaines localités aussi, la difficulté des communications, la nécessité de faire de longues courses pour aller à l'école, sont d'autres raisons qui font que le problème ne se pose pas dans les mêmes termes pour toutes les communes.

## POPULATION PAR SEXE ET PAR ÉTAT CIVIL.

Sous le rapport de la distinction des sexes, le recensement de 1872 a donné les résultats suivants:

Sexe masculin . . . . .	17,982,511	56,102,921	49,81 p. 100
Sexe féminin . . . . .	18,120,410		

Ce qui correspond à un peu plus de 99 hommes pour 100 femmes (99,24).

Cette proportion des sexes a assez sensiblement varié depuis 1806 jusqu'au dernier dénombrement. C'est en 1821, c'est-à-dire peu après nos grandes guerres, que l'excédant du sexe féminin a atteint son maximum. Il n'a cessé depuis de décroître, et en 1866 le sexe masculin tendait à l'emporter. Les derniers événements ont ramené l'excédant du

côté du sexe féminin. La dernière guerre l'a fait remonter à 100.76; il est actuellement de 100.86.

Nous allons maintenant faire connaître la décomposition de la population selon l'état civil des habitants.

ÉTAT CIVIL	SEXE MASCULIN	SEXE FÉMININ	TOTAL
Enfants . . . . .	6,046,339	4,945,867	10,990,206
Célibataires adultes . . . . .	3,752,242	3,999,978	7,752,218
Mariés . . . . .	7,588,929	7,567,241	15,156,170
Veufs . . . . .	986,129	2,021,065	3,007,194
Totaux . . . . .	18,373,639	18,532,149	36,905,788

On sait qu'il naît chaque année plus de garçons que de filles. Malgré l'excédant de mortalité qui frappe le sexe masculin dans les premiers âges de la vie, la prépondérance des garçons à la naissance se maintient, quoique dans de moindres limites, jusqu'à l'âge adulte. La plus grande longévité des femmes explique leur nombre plus élevé à partir de cet âge jusqu'à la fin de l'existence humaine; mais c'est surtout dans les âges avancés que les femmes subsistent en plus grand nombre: aussi reste-t-il deux fois plus de veuves que de veufs. Quant aux mariés, la population est à peu près la même dans les deux sexes.

Il résulte des tableaux de la population par âge, à diverses époques, tableaux que nous ne reproduisons pas ici à cause de leur étendue, que l'âge moyen de la population française va toujours en augmentant. Cet accroissement ressort de l'examen du tableau suivant:

AGE MOYEN DE LA POPULATION FRANÇAISE.

DÉNOMBREMENTS	SEXE MASCULIN		SEXE FÉMININ		LES DEUX SEXES
	RÉUNIS		RÉUNIS		RÉUNIS
Dénombrement de 1851 . . . . .	50 ans	6 mois	51 ans	5 mois	50 ans 11 mois
— de 1856 . . . . .	50 »	8 »	51 »	5 »	51 » » »
— de 1861 . . . . .	50 »	11 »	51 »	6 »	51 » 5 »
— de 1866 . . . . .	51 »	2 »	51 »	8 »	51 » 5 »
— de 1872 . . . . .	51 »	3 »	52 »	» »	51 » 8 »
— de 1876 . . . . .	51 »	4 »	51 »	9 »	51 » 8 »

Entre les deux derniers recensements l'âge est cependant resté stationnaire. Ces rapports précédents mettent de plus en évidence la plus grande longévité du sexe féminin. Cette concordance des résultats des divers recensements doit paraître d'autant plus remarquable, qu'on ne peut se dissimuler les nombreuses causes d'erreur qu'entraîne inévitablement une opération aussi compliquée que le relevé des âges d'une population aussi considérable que celle de la France, d'autant plus que les indications d'âge ne résultent, comme on sait, que de déclarations individuelles qui, pour les femmes surtout, peuvent être suspectées.

Enfin, si l'on compare la population par âge de 1872 à celle de 1866, on voit que les pertes les plus considérables ont porté sur les adultes (de 15 à 60 ans), puis sur les enfants (de 0 à 15 ans), tandis que le nombre des vieillards (60 ans et au-dessus) a à peine diminué. Dans les temps normaux, le nombre de ces derniers s'accroît sans cesse:

la longévité est donc en progrès dans notre pays; elle a pour effet d'élever l'âge moyen de notre population.

POPULATION SELON LES PROFESSIONS.

On a divisé les personnes exerçant une profession en quatre classes:

- 1° Celles qui gagnent directement leur vie sans recourir au salaire;
- 2° Les employés;
- 3° Les ouvriers;
- 4° Les journaliers.

Ces trois dernières catégories forment la classe des salariés.

Le dernier dénombrement compte 18,968,000 personnes vivant de l'agriculture, soit 53 0/0 de la population totale; 9,274,000 vivant de l'industrie; 5,837,000 devant leur subsistance au commerce et à l'industrie des transports; 1,531,000 qui sont adonnées aux diverses professions libérales, et enfin 2,151,000 qui vivent de leur revenu: ce dernier élément représenterait 6 0/0 de la population totale; parmi ces 2,151,000 habitants on remarque 194,850 pensionnés de l'État.

En résumé, plus de la moitié de la population vit de l'agriculture et des professions qui s'y rattachent. La population industrielle équivaut à un peu plus du quart de la population classée. Le commerce et les professions qui en dépendent représentent un dixième de cette même population; les personnes vivant de professions libérales un peu plus des quatre centièmes, et les personnes vivant exclusivement de leurs revenus les six centièmes du total.

L'agriculture est la profession dans laquelle on compte le plus d'individus par famille; la force publique est celle qui en a le moins. C'est le clergé qui, relativement à son effectif, emploie le plus de domestiques, puis viennent les personnes qui vivent exclusivement de leur revenu et celles qui s'adonnent aux professions libérales.

Les tableaux du recensement permettent de se rendre compte du rôle de la femme dans les principales branches de l'activité nationale. Dans les classes aisées, la proportion des hommes qui exercent une profession est près de quatre fois plus considérable que celle des femmes, tandis qu'elle ne l'est que deux fois dans les classes salariées. Dans la famille, au contraire, et quel que soit le groupe que l'on considère, la proportion du sexe féminin est deux fois plus élevée que celle de l'autre sexe. Parmi les domestiques, les femmes sont dans le rapport de 150 à 100.

Nous terminerons cette étude de la population statique de la France en indiquant la population des principaux États du globe.

TABLEAU DE LA POPULATION DES PRINCIPAUX ÉTATS DU GLOBE<sup>1</sup>.

NOMS DES PAYS	NOMBRE DES HABITANTS	NOMBRE D'HABITANTS par kilomètre carré
<b>EUROPE</b>		
France (1861) (89 départements) . . . . .	57,582,228	69,9
— (1866) . . . . .	58,017,094	70,0
— (1872) (86 départements et circonscription de Belfort) . . . . .	56,102,921	68,50
— (1876) . . . . .	58,903,788	69,82
Angleterre, Royaume-Uni et Malte (1871) . . . . .	51,876,854	101,1
Irlande seule (1871) . . . . .	5,412,577	64,0
Belgique (1875) . . . . .	5,255,821	181,1
Hollande (1874) . . . . .	5,767,265	114,1
Autriche (1869) . . . . .	20,594,980	67,9
Hongrie . . . . .	15,509,455	47,8
Prusse (1871) . . . . .	24,645,698	71,0
Bavière (1871) . . . . .	4,865,450	65,9
Saxe (1871) . . . . .	2,556,244	170,4
Empire d'Allemagne (1871) . . . . .	41,060,846	75,9
Italie (1871) . . . . .	26,801,154	90,5
Sicile seule . . . . .	2,584,099	89,1
Suisse (1870) . . . . .	2,669,147	65,1
Espagne (1870) . . . . .	16,262,422	52,8
Portugal (1872) . . . . .	4,011,908	45,0
Grèce (1870) . . . . .	1,457,894	29,1
Russie d'Europe (Pologne comprise) (1870) . . . . .	71,750,980	14,2
Grand-duché de Finlande (1872) . . . . .	1,852,458	4,9
Caucase (1871) . . . . .	4,895,552	10,9
Danemark (1874) . . . . .	1,874,000	49,5
Islande (1874) . . . . .	71,100	0,6
Suède (1874) . . . . .	4,541,559	10,6
Norvège . . . . .	1,765,000	5,5
Turquie d'Europe et Serbie . . . . .	9,858,000	24,1
Moldavie et Valachie . . . . .	4,500,000	57,1
<b>ASIE</b>		
Turquie d'Asie . . . . .	15,171,000	6,8
Perse, Afghanistan, Béloutchistan . . . . .	10,000,000	5,8
Hindoustan (empire anglais) . . . . .	190,565,048	81,4
États protégés . . . . .	48,267,910	54,0
Ceylan . . . . .	2,405,287	58,1
Empires Birman, de Siam, d'Annam . . . . .	20,250,000	11,2
Chine . . . . .	404,946,514	100,6
Japon . . . . .	55,110,825	82,1
Sibérie . . . . .	5,428,867	0,2
Asie centrale . . . . .	5,800,628	1,1

<sup>1</sup> Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Deloche, directeur de la statistique au ministère du commerce.

NOMS DES PAYS	NOMBRE DES HABITANTS	NOMBRE D'HABITANTS par kilomètre carré
<b>AFRIQUE</b>		
Égypte . . . . .	16,922,000	7,5
Égypte proprement dite . . . . .	5,252,000	9,5
Algérie . . . . .	2,414,218	3,6
Sénégal . . . . .	210,559	68,0
Ile Bourbon . . . . .	193,562	76,8
Ile Maurice . . . . .	517,069	165,6
Colonie du Cap . . . . .	496,585	0,9
Port-Natal . . . . .	289,775	6,5
Madère . . . . .	118,609	144,1
<b>AMÉRIQUE</b>		
États-Unis (1871) . . . . .	58,558,571	5,0
Canada . . . . .	5,718,745	0,4
Mexique . . . . .	9,276,079	4,8
Jamaïque . . . . .	506,154	46,0
La Martinique . . . . .	156,799	158,8
La Guadeloupe . . . . .	165,600	88,6
Cuba . . . . .	1,400,000	11,7
Porto-Rico . . . . .	625,000	66,9
Haiti . . . . .	572,000	24,1
Amérique centrale . . . . .	2,851,410	4,9
Pérou . . . . .	2,500,000	1,6
Chili (1874) . . . . .	2,068,447	6,0
Bésil . . . . .	9,700,187	1,1